

et Royal, \$2.00; Dominion Extra, \$2.50; Phoenix, \$2.75.

Huile de charbon : Canadienne, 14½ à 15c; Américaine, 21c gal.; Huile noire, 8½c gal.; Coal Tar, \$3 le qrt; Huile à machine, 20c gal.; Huile de morue 32½ à 33c gal.; Huile de Loup-Marin 32½ à 33c.

Tabac Canadien : Feuilles 8c à 12c; Walker 14c à 15c.

FARINE, GRAINS ET PROVISIONS

Farine (en poche) : Fine \$1.15 à \$1.25; Superfine, \$1.30 à \$1.35; Extra, \$1.40 à \$1.50; Patente, \$1.90 à \$2.10; S. Roller, \$1.70 à \$1.80. Forte à levain \$1.85 à \$1.90.

Grains : Avoine par 34 lbs "Province" 28 à 30c; do "Ontario," 30 à 32c, son 55c à 65c; orge 50 à 55c; gruau \$3.25 à \$3.75.

Lard : Short Cut, \$12.50 à \$13.50; sain-doux composé, en seaux, \$1.15 à \$1.25; do pur, en seau, \$1.50 à \$1.60; do chaudières, 7 à 7½c.

Morue No 1, \$4.00; No 2, \$3.25.

Fromage : Grosse meule, 8½c; petite meule, 9c.

Beurre : De beurrerie, 19 à 20c; de la ferme, 13 à 15c.

Œufs, 10 à 11 cts doz.

Aujourd'hui que les gouvernements ont joué avec cette question du service rapide transatlantique et qu'une solution pratique des difficultés semble définitivement s'imposer, quelques-uns des plus turbulents à Québec voudraient que la nouvelle administration réglât l'affaire d'un trait de plume sans égard aux intérêts généraux du pays, à la somme énorme qui devra sortir du trésor fédéral pour l'exploitation de cette ligne, et aux difficultés incontestables, dit-on, qui s'opposent à la réalisation d'un service *equal to the fastest*.

Ceux-là sont trop exigeants, croyons-nous, à moins qu'ils ne démontrent

10—La praticabilité absolue du projet;
20—La possibilité pour le gouvernement de procurer des avantages qui compensent les sacrifices à faire durant dix années à venir;

30—La présomption qu'à la fin de cette période le gouvernement ne sera pas obligé de payer autant sinon davantage;

40—Enfin et surtout, la certitude que

l'avantage donné à Québec ne sera pas au préjudice irrémédiable des grands centres de distribution actuelle de la richesse et du commerce. Si toutes ces conditions ne se rencontrent pas, prenons garde de déplacer l'équilibre par des moyens administratifs non basés sur les véritables nécessités du commerce. Du reste, tout bon Québécois doit aimer assez son pays pour ne pas exiger l'impossible sous le vain prétexte que nous avons des amis à Ottawa et que le temps est venu de les mettre à contribution.

L. D.

VENTES PAR LE SHÉRIF

Semaine du 22 au 29 septembre 1896.

DISTRICT DE BEDFORD

Greville M. McIndoe vs Barthélemi Ratte.

St-Valérien — La moitié nord du lot No 359, situé au 2e rang.

Vente le 26 sept., à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Edward A. Bradford vs Pantaléon Lasnier.

Ste-Cécile de Milton — Un morceau de terre désigné comme étant le No 174, du 2e rang, contenant 23 perches en superficie, avec bâtisses.

Vente le 26 sept., à 1 h. p. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'OTTAWA

Emile Quesnel vs Thomas Demers.

St-Casimir de Ripon — Un lot de terre désigné sous le No 42, situé au 5e rang, avec bâtisses.

Vente le 29 sept., à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

John Beattie vs North American Phosphate Co.

Templeton Tp — 10 Les lots de terre Nos 17a et 18a du 8e rang, 18b du 9e rang, 18a et 19a du 10e rang, contenant 100 acres en superficie, chacun; 20 Tous les droits minéraux et autres droits sur les lots 17a du 10e rang, contenant 100 acres.

Vente le 22 sept., à 10 h. a. m., au bureau du registraire de Hull.

DISTRICT DE MONTMAGNY

Delle Georgina Bernier vs Florin Irénée Leblanc et al.

St-Thomas — La moitié indivise d'une propriété connue sous le No 307, avec bâtisses.

Vente le 28 sept., à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE KAMOURASKA

Paul Rossignol vs Pascal Venceslas Taché.

Fraserville — 10 Un emplacement contenant 10,000 pieds en superficie, avec bâtisses; 20 Un emplacement contenant 6,000 pds. en superficie, avec une étable.

Vente le 26 sept., à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

Achille Lebel vs Horace Hudon

Fraserville — 10 Un emplacement situé rue Fraser, contenant 21,200 pieds en superficie avec bâtisses; 20 Un emplacement situé au même endroit, contenant 7526 pieds, avec bâtisses.

Vente le 26 sept., à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT D'IBERVILLE

La Ville d'Iberville vs L'Institut Canadien.

St-Athanase — Un morceau de terre situé à l'angle des rues Morley et du Marché et désigné sous le No 203.

Vente le 28 sept., à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

Hector Lamontagne vs Prudent Germain.

Ste-Anne de La Pérade — 10 Un emplacement contenant 2,400 pieds en superficie, étant partie du No 382, du rang Ste-Marie, avec bâtisses, à charge d'une rente de \$9.00 par année; 20 Un emplacement contenant 2,496 pieds, faisant partie du lot No 382, du rang Ste-Marie, à la charge d'une rente annuelle de \$10.00.

Vente le 22 sept., à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Un syndicat français vient d'acheter au prix de \$120,000 la poterie McDonald à St Jean, P.Q.

VOUS ACHETEZ

...ET JE VENDS DU...

Vinaigre "Eureka"



A L'ESTRAGON

Alfred Robitaille

---LE SEUL MANUFACTURIER DE VINAIGRE (EN ENTREPOT) A---

QUEBEC

LS. DESCHENES

ENCANTEUR DE COMMERCE

Jobber en Chaussures

NO 60 RUE ST-JEAN

QUEBEC

N. B. — Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de jobs pour leur commerce.

MOUNT ROYAL

MILLS RIZ

D. W. ROSS CO., Agents

MONTREAL.